



Organiser le dialogue pour améliorer les conditions de travail

ANIMER LES ESPACES DE DISCUSSION SUR LE TRAVAIL - EDT



10

Publics concernés

Acteurs RH
(DRH, RRH...),
consultants,
managers,
représentants du
personnel



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

14 et 15 mai 2024

Durée

2 jours - 14 heures

Lieu

Anact - Lyon

Prix

1 200 € net de TVA

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription
à envoyer complété à :

formations@anact.fr

Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

Recommandé :

Avoir suivi la formation 9 : « Mettre en place des EDT ».

OBJECTIFS

- ➊ Comprendre le rôle de l'animateur et appréhender la posture de facilitateur
- ➋ Maîtriser des techniques de communication, de discussion sur le travail et d'élaboration d'une production collective
- ➌ Promouvoir la mise en discussion concrète du travail

PROGRAMME

Jour 1

- Définir les enjeux, les finalités et les objectifs des espaces de discussion en lien avec la politique QVCT de l'entreprise
- Préparer l'amont et l'aval de la mise en discussion du travail
- Partager des repères et des outils pour comprendre et analyser l'activité de travail
- Expérimenter les conditions et habiletés relationnelles facilitant la discussion sur le travail

Jour 2

- Expérimenter des outils pour la discussion et la production collective de propositions concrètes
- Travailler un argumentaire pour de présenter et promouvoir les EDT en interne
- Élaborer une feuille de route pour inscrire durablement les apprentissages de la formation

PÉDAGOGIE

- ➊ Expérimentation d'outils et de méthodes de mise en discussion du travail.
- ➋ Mises en situation à partir de cas filmés inspirés de nos terrains.
- ➌ Prise en main d'outils d'analyse du travail.
- ➍ Exercices pratiques sur les habiletés relationnelles de l'animateur.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne.